

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meudon, 23 août 2013

### RÉAMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC

#### L'hélicoptère des mâts d'éclairage, temps fort la 1<sup>ère</sup> phase du chantier

Près de 4 mois après le démarrage de la 1<sup>ère</sup> phase de réaménagement, un dispositif exceptionnel est mis en place au Complexe sportif Marcel Bec pour l'hélicoptage des mâts d'éclairage des nouveaux terrains synthétiques, mardi 27 août matin.

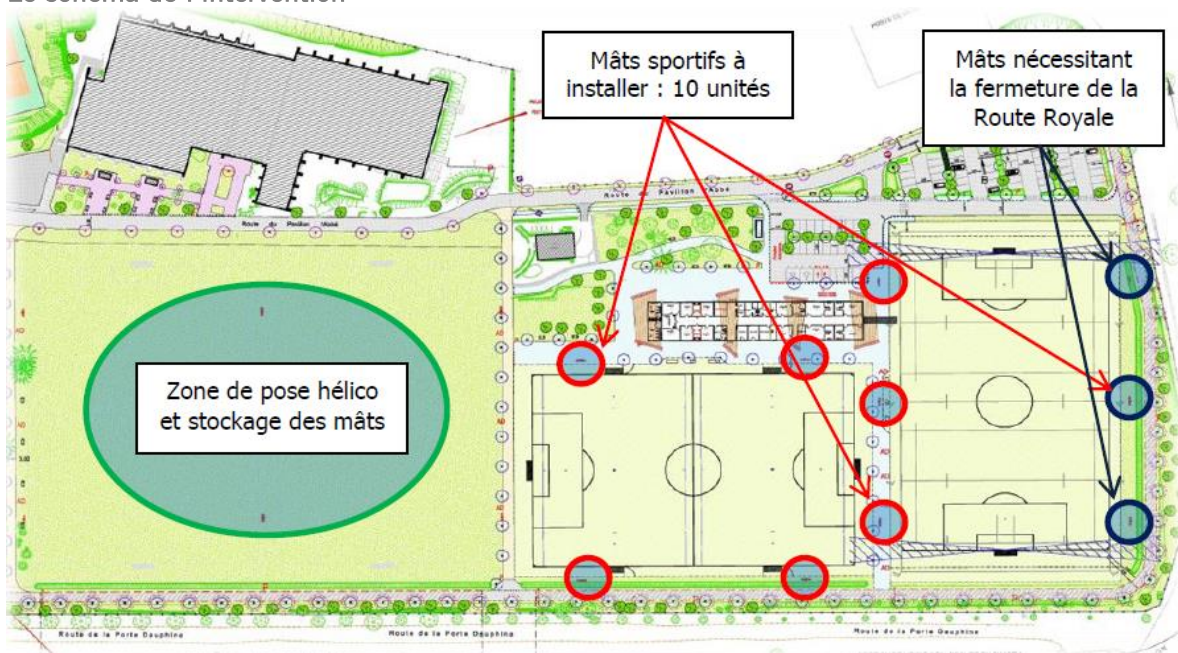
En présence des élus de la Communauté d'agglomération, l'opération d'hélicoptage des mâts d'éclairage marquera la fin de l'aménagement des deux terrains en gazon synthétique du Complexe sportif Marcel Bec, livrés le 31 août par le groupement d'entreprises : SACER - ISS - Cofely INEO - PICHETA.

Cette intervention impressionnante consiste au levage, puis à la mise en place des 10 mâts d'éclairage par hélicoptère, une opération assurée par la société Héli Challenge. Au sol, l'assemblage des mâts sur les massifs d'ancrage est réalisé par une équipe de spécialistes électriciens de Cofely INEO. La configuration du site, au cœur de la Forêt de Meudon, ainsi que la co-activité et le planning du chantier rendaient, en effet, inenvisageable tout autre type de levage classique : grue...

#### Restriction d'accès Route Royale de 8h00 à 8h45

Afin de garantir les meilleures conditions de sécurité, toutes les autorisations administratives ont été obtenues en amont. Par ailleurs, une partie de la Route Royale sera interdite aux automobilistes dès 8 heures du matin pendant 45 min, le temps correspondant à l'hélicoptage de 3 mâts en lisière de forêt. Une équipe veillera à la protection des piétons, cyclistes et automobilistes durant toute l'intervention.

#### Le schéma de l'intervention



#### Les chiffres clés de l'intervention

- 6 mâts acier d'une hauteur de 20 ml, équipés de 4 projecteurs, d'un poids total d'environ 500 kg ;
- 4 mâts acier d'une hauteur de 18 ml, équipés de 4 projecteurs, d'un poids total d'environ 480 kg ;
- 1 hélicoptère ECUREUIL AS 350 B3 supportant une charge maximale à l'élingue de 1 300 kg.

## POINT SUR L'AVANCÉE DU RÉAMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC

---

Situé dans l'environnement naturel d'exception de la Forêt de Meudon, le Complexe sportif Marcel Bec offre un cadre alliant sport, éducation et détente aux 307 000 habitants de la Communauté d'agglomération : membres de clubs sportifs, sportifs de haut niveau, scolaires et familles. Afin de répondre aux besoins et attentes de la population, Grand Paris Seine Ouest réaménage les 12 hectares du Complexe sportif Marcel Bec.

### 2013 – Phase 1

Commencés en mai 2013, les travaux consistent en la construction d'un terrain d'honneur éclairé en gazon synthétique, dédié au football et au rugby, et d'une seconde surface de jeu synthétique éclairée pour la pratique du football, garantissant une pratique sportive en extérieur toute l'année. Les anciens vestiaires de football ont par ailleurs été démolis pour construire un nouveau bâtiment de 14 vestiaires respectant les normes imposées par les fédérations. D'importants travaux de voirie et réseaux divers ont également été réalisés.

### 2014 – Phase 2

Fin août 2014, une plaine de jeu centrale composée d'une grande aire engazonnée – convertissable en 2 terrains de football à onze –, ainsi que 5 courts de tennis complèteront le Complexe sportif.

A terme, **plus de 150 000 personnes** par an pourront bénéficier d'un complexe sportif proposant :

- 2 terrains en synthétique dernière génération éclairés : 1 terrain d'honneur de football et rugby et 1 terrain de football ;
- 1 terrain de football en pelouse ;
- 1 plaine de jeux en gazon naturel convertissable en 2 terrains de football à onze ;
- 13 courts de tennis, parmi lesquels 5 nouveaux, 3 couverts (salles omnisports) et 2 en terre battue ;
- 1 gymnase avec 3 salles omnisports ;
- 1 bâtiment avec 14 nouveaux vestiaires et locaux techniques ;
- 1 parking à l'entrée du complexe avec des places PMR

## A PROPOS DE

---

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO)** représente un territoire de près de 307 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts. Pôle innovant, durable et numérique, GPSO accueille 22 000 entreprises et commerces et 166 000.

Les 7 villes\* qui composent la Communauté d'agglomération lui ont confié des compétences telles que le développement économique, l'aménagement du territoire, l'équilibre social de l'habitat, la voirie, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Site Internet : [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr)

\* : Grand Paris Seine Ouest regroupe les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville-d'Avray ; et Marnes-la-Coquette et Vélizy-Villacoublay à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### CONTACT PRESSE GRAND PARIS SEINE OUEST

Alexandra Bardet – 01 46 29 24 65  
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr